

Brief des Conseil Général du Lot:



DÉPARTEMENT DU LOT
C O N S E I L
G É N É R A L

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

Tél. : 05 65 23 64 00
Fax : 05 65 23 64 20

Cahors, le 26 JUIN 2006

Monsieur Beat A. Müller
Grossmattstr. 8
CH-8964 RUDOLFSTETTEN - SUISSE

Monsieur,

De récents éboulements de matériaux au niveau de l'étroiture de la résurgence de Saint-Sauveur (commune de Calès) rendent dangereuse toute exploration du réseau souterrain.

En raison des risques encourus, j'ai décidé de restreindre temporairement la pratique de la plongée souterraine sur ce site au seul secteur de la vasque. En conséquence, toute exploration du réseau souterrain est strictement interdite.

Vous trouverez ci-joint le panneau d'information qui sera mis en place sur le site.

Vous remerciant par avance de faire circuler cette information par tous les moyens qui vous sembleront appropriés,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président,
Le Vice-Président délégué

Bernard CHOULET